

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Avis de Publication

Madame la Présidente du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison certifie que :

- le Recueil des Actes de l'Exécutif n° RA ECS-SMPS-2026-05 du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison du 1^{er} juin 2026 (délibérations n° CS-2026-002 à CS-2026-003 et **arrêté n° SMPS-AR-2026-001**) a été publié ce jour sur le site internet du Conseil départemental : www.hautesavoie.fr

Les délibérations de cette séance ainsi que l'arrêté ont été transmis en Préfecture le 23 juin 2026 et ont été rendus exécutoires à compter du 25 juin 2026, date de publication sur internet.

Ce Recueil des Actes de l'Exécutif est à disposition du public, pour consultation, aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine -74000 ANNECY – Tél. : 04-50-33-20-80 sans limitation de durée.

Les délibérations et l'arrêté () publiés peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.*

() sauf mention particulière portée directement sur l'acte concerné.*

Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 25 juin 2026 : RA ECS-SMPS-2026-05 - Recueil des Actes de l'Exécutif du Comité Syndical du 1^{er} juin 2026
- 05 juin 2026 : PVCS-SMPS-2026-04 - Procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 23 février 2026

Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage de la Mairie de Brizon – 67 allée de la Mairie 74130 Brizon et sur le site internet du Conseil départemental (www.hautesavoie.fr)

Fait à Annecy, le 25 juin 2026

Pour la Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison,
Pour le Responsable du Secrétariat des Séances du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison,